ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Bibliothèque nationale de France

Question écrite n° 72561

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des informations sur l'avancement du projet de création d'une grande bibliothèque d'histoire de l'art dans la salle Labrousse de la Bibliothèque nationale. Ce projet vise à regrouper plusieurs bibliothèques spécialisées, dont celle des conservateurs du Louvre ainsi que celle de l'Institut national d'histoire de l'art. Nombre de chercheurs attendent la création d'un tel outil. Il souhaite donc savoir où en est la réalisation de ce projet.

Texte de la réponse

L'ouverture du site François-Mitterrand de la Bibliothèque nationale de France a libéré en 1998 plus de 61 000 mètres carrés sur le site Richelieu et permet l'implantation de l'Institut national d'histoire de l'art et le redépoiement des départements de la BnF restés sur le site. Une première phase vient de s'achever avec l'installation des unités d'enseignement et de recherche de l'INHA dans les bâtiments rénovés regroupés autour de la galerie Vivienne. La bibliothèque de l'INHA, consacrée à l'art et à l'archéologie, doit réunir dans la salle Labrouste et les magasins attenants les collections de trois bibliothèques : la bibliothèque inter-universitaire d'art et d'archéologie Jacques-Doucet, les imprimés de la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et la bibliothèque centrale des musées nationaux. Elle sera associée à la bibliothèque de l'École nationale des chartes installée à proximité. L'implantation de la bibliothèque de l'INHA dans la salle Labrouste et son ouverture aux chercheurs sont conditionnées par la rénovation partielle ou totale du quadrilatère Richelieu. Ce chantier important et coûteux, qui concerne non seulement le ministère de la culture et de la communication, mais aussi le ministère de l'éducation nationale, permettra le renforcement de la sécurité par une réhabilitation du bâtiment et des équipements ; une modernisation et une extension des services offerts au public ; une amélioration de la conservation des collections. L'étude de programmation détaillée est achevée depuis début 2004, et une étude de phasage proposant différents scénarios a été rendue à la fin de l'année 2004. Elle est en cours d'examen pour arbitrage par les ministères de tutelle.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72561
Rubrique : Archives et bibliothèques
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 août 2005, page 8080
Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 58